

Chapitre 10

Les piliers et les leviers de la croissance en Centrafrique

Dans ce chapitre, nous allons proposer les stratégies ou les actions à entreprendre par les décideurs centrafricains, d'une part, dans les secteurs de production qui sont les locomotives, et d'autre part, sur les facteurs qui déterminent la compétitivité des secteurs sur lesquels il faut agir pour réduire les coûts, améliorer la compétitivité et accélérer la croissance. Donc nous entendons par piliers les branches porteuses de croissance et de leviers les facteurs de production.

Les piliers de la croissance

Des analyses faites dans le chapitre précédent sur les branches clés de l'économie centrafricaine ont permis de déceler quelques branches clés dynamiques, c'est-à-dire celles qui sont capables d'impulser et de stimuler la demande et l'offre par effet de feedback ou de rétrocontrôle. Il s'agit de l'agropastorale, des biens de base et de production, des biens d'investissement, de la construction, de l'énergie, du transport et télécommunication, du commerce, des hôtels, bars et restaurants et les autres services marchands. Ces branches clés dynamiques peuvent être regroupées en trois secteurs, qui sont l'agriculture, l'industrie et les services.

L'agriculture

Comme cela a été dit à de multiples reprises, le problème essentiel de l'agriculture centrafricaine est sa faible productivité, car celle-ci ne permet pas de rémunérer correctement les producteurs, ni d'être compétitive. En fait, il n'y aura pas de développement possible en Centrafrique sans un accroissement de la productivité agricole. Cette amélioration de la productivité passe d'abord par l'utilisation de pratique culturale mécanisée et d'intrants améliorés, puis par un audacieux programme d'investissement accompagné de mesures appropriées et diversifiées.

Toute mesure ne pourra produire les effets attendus qu'à la condition qu'elle réponde aux besoins et attentes du monde rural et aux contraintes qu'il endure.

La RCA disposant d'importants atouts en terre abondante, une des meilleures prairies d'Afrique, fertile et bon marché, manque d'entrepreneur agropastoropiscicole. Ce qui limite les ambitions des petits agriculteurs, puisque la majorité de ceux-ci n'ont pas le comportement d'un entrepreneur qui cherche à maximiser ses profits et apte à prendre les risques du marché. L'action que doit mener les décideurs centrafricains, dans un premier temps, c'est de faire recours à des investisseurs étrangers, qui sont prêts pour une agriculture biologique ; il est même souhaitable que le gouvernement crée des zones franches agropastoropiscicoles.

Ainsi pour la Centrafrique, pays très pauvre, la stratégie optimale de développement et de réduction de la pauvreté aura besoin d'une agriculture dynamique, mais surtout tournée vers la production exportable, qui sera le principal générateur de revenu et de croissance pour la campagne. Pour ce faire le gouvernement doit renforcer son rôle d'appui aux opérateurs économiques (encadrement, recherche et développement, information sur les conditions de marché), tout en engageant des efforts pour développer les infrastructures d'appui (transport, électricité, eau, etc.) et améliorer la qualité des ressources humaines (éducation de base, encadrement technique et commercial). C'est dire que la productivité globale augmentera si le gouvernement peut réduire de façon drastique l'analphabétisme et prendre des mesures nécessaires pour mécaniser l'agriculture : l'augmentation rapide du taux d'alphabétisation et la naissance d'une nouvelle classe d'entrepreneurs agricoles pourront entraîner la hausse de la productivité totale des facteurs.

L'apparition de nouveaux entrepreneurs¹ agricoles engendrera de nouveaux modes de production allant de la maîtrise de l'eau, des techniques d'irrigation par la diversification des produits exportables afin de stabiliser la production. En somme, la technologie de production irriguée augmente le bien-être des populations concernées, se traduisant également par une variation notable de la productivité du travail familial. La promotion de ce mode de production pourra améliorer la santé des populations indirectement, à travers une moindre sensibilité des revenus aux aléas climatiques qui réduit les risques d'insécurité alimentaire et augmente la valeur du patrimoine des paysans.

Pour mieux assurer un développement durable et équilibré, les politiques doivent promouvoir l'intégration des activités agropastoropiscicoles et la sylviculture, parce que l'intégration de la production animale aux systèmes de production agricole encourage l'intensification de la production des cultures vivrières et des cultures de rapport ainsi que le maintien de la fertilité du sol. Pour ce faire, les gouvernants doivent :

- créer un cadre incitatif à l'initiative privée dans le domaine de l'équipement, l'aménagement, l'approvisionnement, la production et la commercialisation favorisant les investissements dans le secteur agricole ;
- mettre l'accent sur la recherche et la formation des producteurs et des conditionneurs pour améliorer la qualité des produits à l'exportation ;
- assainir les circuits commerciaux en intrants et des produits agricoles afin d'améliorer la compétitivité des filières à fortes potentialités de croissance ;
- supprimer les barrières et contrôles (postes servant de rquette) qui entravent inutilement la libre circulation, afin d'améliorer les capacités d'intervention des différents acteurs économiques ;
- mettre en place un cadre réglementaire favorisant une agriculture contractuelle dans l'offre des produits biologiques et de certains produits spécialisés d'exportation tels que le sésame, les courges, les cultures de contre-saison, qui sont sans doute des produits prometteurs, surtout le développement de la production du sésame blanc qui est une variété prisée sur le marché international.

L'agriculture contractuelle est également aussi appropriée pour amorcer la production agricole en Centrafrique, car elle peut susciter un effet d'entraînement dans tous les secteurs de l'économie nationale. Ce type de pratique agricole fait une bonne combinaison entre l'entreprise et les paysans producteurs en fonction du besoin ou de la demande de l'entreprise contractuelle, car l'entreprise est capable de se couvrir contre les risques du marché en diversifiant ses productions en plusieurs produits agricoles biologiques ; elle peut utiliser également divers instruments de couverture sur les diverses bourses internationales pour garantir un prix aux producteurs en début de campagne, garantir l'enlèvement des produits en fin de campagne, garantir en fin de compte le label biologique de ses productions afin de faire passer les normes de qualité dans ses relations contractuelles avec les paysans producteurs.

Les industries

En faisant jouer la synergie entre l'agriculture et l'industrie tout en poursuivant une stratégie gradualiste² (car les politiques gradualistes apportent moins de souffrance à court terme, plus de stabilité sociale et politique, et plus de croissance à long terme), la République centrafricaine peut amorcer son développement. Pour qu'un tel programme réussisse, il faut d'abord un gouvernement relativement fort et honnête, soucieux d'améliorer le bien-être collectif, c'est-à-dire, un gouvernement capable de créer l'infrastructure institutionnelle, des réglementations bancaires, des filets de sécurité pour faire fonctionner une économie de marché. Les soubassements de l'économie de marché sont :

- les institutions financières qui prêtent aux nouvelles entreprises ;

- des lois qui font respecter les contrats et soutiennent la concurrence ;
- un pouvoir judiciaire indépendant et honnête.

Il y a d'État que pour une action définie, il n'y a d'action définie que par la détermination d'une fin et d'une règle. D'où la nécessité pour les gouvernants d'édifier les infrastructures institutionnelles de base d'une économie de marché afin que la RCA puisse saisir l'opportunité de développer de nouveaux tissus industriels tout en visant le marché régional et international.

Des analyses faites à la suite d'une enquête sur « L'emploi et la réduction de la pauvreté » menée par Roger Yele et Mbaïkoa Léon en octobre 2004 auprès des promoteurs d'emploi, et des organismes défenseurs des droits des travailleurs et autres organisations non gouvernementales, il ressort à la question « Selon vous, que doivent faire les autorités publiques pour réduire le chômage et améliorer la productivité des entreprises ? ». Beaucoup ont répondu comme suite :

- faciliter l'installation de nouvelles entreprises ; favoriser l'émergence des petits métiers ;
- élaborer une politique en matière de réduction du chômage, encourager les populations à l'auto-emploi ;
- élaborer une politique en matière de développement des entreprises : relecture des lois et définition des conditions sur le licenciement pour protéger les employeurs ; définition d'un cadre légal adapté et équitable pour tous (en matière d'emploi) ; création d'une structure centralisée et allégée pour la création de nouvelles entreprises, mise en place d'une politique fiscale attrayante ;
- améliorer l'environnement politico-économique, créer et développer la chaîne de transformation agricole ; alléger certaines charges et formalités afin de favoriser les investissements et encourager le développement du secteur informel ; asseoir une politique douanière et fiscale incitative pour la création d'emploi ;
- garantir la sécurité des investissements, adopter la politique tripartite, les autorités publiques devraient tout mettre en œuvre pour restaurer la paix et la sécurité, encourager l'épargne locale, relancer la production intérieure ;
- reconquérir la confiance des partenaires au développement en vue de relancer la production industrielle : pour améliorer la productivité des entreprises, il est souhaitable de mettre l'accent sur les formations qualifiantes, la modernisation des méthodes de production par les investissements.

Les études réalisées par le PNUD sur comment faire pour redémarrer le secteur industriel en Centrafrique confirment les réponses des enquêtés et recommandent les actions suivantes :

- la restauration de la sécurité tant dans les villes de province qu'à Bangui pourra favoriser la circulation des biens et des personnes et influencera positivement les décisions d'investissement ;
- la lutte contre l'incivisme et la restauration de l'autorité de l'État en vue d'un meilleur fonctionnement de l'Administration. Les lourdeurs des procédures administratives, l'opacité dans l'application des textes, les phénomènes de corruption, la démotivation des fonctionnaires, ont un impact négatif sur l'environnement des entreprises ;
- l'amélioration du fonctionnement quotidien de l'administration : de nombreuses mesures considérées depuis longtemps comme nécessaires à l'amélioration de l'environnement des entreprises et ne nécessitant pas de moyens financiers ne sont pas mises en œuvre du fait de dysfonctionnements dans le système de suivi au sein de l'administration : textes bloqués dans le circuit d'approbation, décrets d'application non pris etc. ;
- l'amélioration du climat des affaires par une plus grande sécurité sur le plan juridique et judiciaire, notamment par la mise en conformité des textes nationaux avec les dispositions des Actes uniformes de l'OHADA, et l'adoption du texte juridique organisant le Tribunal de Commerce, ainsi que sa dotation en ressources humaines (juges) et moyens minima de fonctionnement ;
- l'instauration d'un véritable partenariat entre l'État et le secteur privé, en particulier par la mise en place d'un cadre de concertation formel ;
- la simplification des formalités et procédures administratives par la mise en place d'un véritable guichet unique encouragera la transparence tout au long du parcours de l'investisseur ;
- le renforcement de l'équité entre les opérateurs économiques par une plus grande efficacité des administrations fiscales, douanières et du commerce ;
- la restructuration et la redynamisation de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) qui est aujourd'hui la seule structure d'appui aux entreprises. La Chambre de Commerce doit retrouver les moyens de fonctionnement (centimes additionnels, loyers) en vue de lui permettre de se restructurer et d'offrir des services adéquats en matière d'information, de formation et d'accompagnement des opérateurs économiques.

En fait, il ressort que les gouvernants doivent créer l'infrastructure institutionnelle : cadre juridique sain, guichet unique pour la création des entreprises, des banques capables de prêter aux nouvelles entreprises et surtout des filets de sécurité. Car les changements institutionnels exercent des effets potentiels sur la croissance,

véhiculent de profondes variations dans le système des incitations, facilitent le renforcement de la concurrence et l'ouverture à l'extérieur.

Ainsi pour pouvoir maintenir la stabilité sociale, le gouvernement afin d'éviter le chômage massif improductif qui pourrait détruire celle-ci, doit accorder une importance particulière aux réformes démocratiques. Puisque la stabilité sociale est importante pour la croissance, Stiglitz (2002) affirme que « tous ceux qui connaissent l'histoire de la Chine comprendront combien la peur de l'instabilité est profonde dans ce pays de plus d'un milliard d'habitants », c'est dire en définitive que « la croissance et la prospérité largement partagée sont nécessaires, sinon suffisantes pour la stabilité à long terme. Les démocraties occidentales ont montré que les marchés libres (souvent disciplinés par les États) réussissent à apporter croissance et prospérité ».

Le tourisme

La nécessité de repositionner la Centrafrique comme une destination touristique internationale est une approche fondamentale parce que celle-ci dispose d'un important avantage comparatif en tourisme :

- la diversité des produits touristiques (montagnes, paysages verts, lacs à caïmans, de multiples rivières, tourisme rural, potentialité écotouristique, tourisme de vision, safari) ;
- environnement naturel bien préservé ;
- richesse d'héritage culturel ;
- d'importantes potentialités naturelles et diverses ressources culturelles ;
- peuple accueillant et hospitalier.

Le développement du tourisme et surtout de l'écotourisme permettra à la Centrafrique de se repositionner comme une destination touristique internationale, et de redorer son image ternie pendant les deux dernières décennies.

Les leviers de la croissance

En suivant la même démarche que celle de la section précédente, nous allons devoir nous appesantir sur les stratégies ou actions devant stimuler les facteurs qui agissent sur la productivité, le dynamisme et le coût de production, il s'agit de : l'éducation, la santé, l'emploi, les infrastructures économiques, la gouvernance économique, etc.). Car l'amélioration de ces facteurs va permettre d'accroître la productivité globale de l'économie qui à son tour excitera le niveau du revenu. Surtout l'éducation et la santé agissent sur la croissance à long terme tout en étant exogène à court terme.

Une bonne formation générale : la meilleure éducation de base

Le capital humain (éducation et formation) est une arme décisive dans la lutte contre la pauvreté.³ L'accélération de la croissance, qui conditionne la réduction de la pauvreté nécessite de relever le niveau d'instruction de la main d'œuvre, parce qu'un pays qui offre à tous ses enfants l'accès à une éducation primaire de qualité, accomplit un pas décisif sur la voie d'une croissance économique équitable.⁴ Pour ce, des stratégies ou des mesures semblent être essentielles pour améliorer la qualité de l'éducation de base, à savoir :

- la création d'école primaire à vocation agropastorale et sylvicole en milieu rural ;
- le développement de politique et de stratégie sectorielle favorisant une meilleure adéquation milieu rural et urbain, processus de décentralisation et suivi des mesures mises en place ;
- la promotion des institutions : mise en place ou renforcement d'institutions pour l'élaboration des programmes scolaires ainsi que de matériel pédagogique, scolaire et examen ; d'institution de formation et du perfectionnement des enseignants ; d'institution de recherche sur l'éducation et la planification de l'éducation, amélioration de la gestion de l'éducation ;
- la participation de la population riveraine à la planification et à l'application des programmes d'enseignement ainsi qu'au fonctionnement de l'école : auto assistance de la population riveraine ;
- le développement des compétences : formation et perfectionnement des maîtres, du personnel des institutions sectorielles spécialisées et des fonctionnaires de l'administration scolaire, du personnel technique ;
- l'amélioration de la qualité de l'enseignement : introduction de nouvelles méthodes pédagogiques et scolaires afin d'améliorer une éducation de base axée sur le travail, des cours de sciences naturelles et d'environnement ;
- l'amélioration des infrastructures : mise en place des programmes de construction et d'équipement d'écoles, des centres de formation d'instituteur et des institutions administratives ;
- l'approche par groupes cibles : promotion de l'éducation de base des filles et femmes par une approche alternative à destination des groupes défavorisés.

L'enseignement technique, professionnel et scientifique : la clé de l'avenir

La Centrafrique est aujourd'hui convaincue qu'elle ne sera économiquement et industriellement puissante que par sa capacité à faire face à la concurrence sur

le marché mondial. La qualité des produits dépend en majeure partie du savoir faire des cadres, des ouvriers qualifiés et est aussi fonction de l'organisation du système économique et de l'organisation du système de formation technique et professionnelle (école de métiers). Ce qu'affirme l'ancien Président sénégalais Léopold Sédar Senghor : « il est indispensable que l'Afrique possède une véritable politique scientifique orientée vers la solution des problèmes de développement ». Emboîtant le pas au Président sénégalais, l'ancien Premier Ministre camerounais, Peter Mafany Musonge déclare que « la condition sine qua non du développement, source d'emplois et de prospérité, réside dans la maîtrise par les habitants, et surtout par la jeunesse d'un pays, de la science et de la technologie: l'histoire l'a démontré, l'actualité le confirme ».

Vu ces déclarations solennelles et capitales des hommes politiques, nous pensons que la formation technique et professionnelle est la clé de voûte qui devra jouer plus que jamais un rôle de premier plan dans la stratégie des politiques, car les effets multiplicateurs seront les seuls vrais déterminants du véritable transfert des techniques et des technologies devant favoriser davantage le processus d'industrialisation du pays. C'est à ce titre que l'amélioration des systèmes de formation technique et professionnelle et leur parfaite valorisation représentent un défi majeur pour la Centrafrique, d'où il est nécessaire de cultiver l'esprit d'entreprise au travers duquel on donne la priorité à la motivation, à la créativité et aux capacités d'innovation chez les jeunes, futurs créateurs d'emplois.

Afin d'accroître et de pérenniser le processus de développement, des actions ou des stratégies d'ensemble volontariste sur les systèmes, la qualité et les potentialités qu'offre l'enseignement technique et professionnel s'imposent :

- la définition des objectifs à atteindre avec la formation technique et professionnelle ;
- la création de véritables écoles de métiers, des lycées techniques et polyvalents dans les principales villes de la République Centrafricaine ou dans les six chefs lieux des régions à vocation de développement des activités régionales ;
- l'utilisation judicieuse des ressources humaines, matérielles et financières (valorisation et vision sur la formation technique et professionnelle) ;
- l'implication des structures de formation technique et professionnelle dans la recherche et la réalisation des projets de développement durable en partenariat avec le secteur productif ;
- décentralisation de l'université et création d'autres institutions de recherche dans les villes suivantes : Berbérati, Bossangoa, Bambari, Bangassou, Kaga-Bandoro ;

- le développement de la capacité technologique des filles via une formation professionnelle portant sur des savoirs et des compétences appropriés, en vue d'accroître les chances d'accès au travail et à une vie meilleure ;
- le jumelage des instituts de recherche, des écoles de métiers et des universités à ceux des pays tiers (Allemagne, France, Japon, Chine, Belgique) ou favoriser la coopération sud sud ;
- l'instauration aux centres de recherche ou d'instituts de formation spécialisée de former des entrepreneurs (les étudiants doivent se mettre en groupe afin d'élaborer un projet susceptible d'être financé à la sortie) aptes et à leur fournir des crédits de démarrage pour un projet bien ficelé ;
- l'affichage de la volonté politique des dirigeants, véritable catalyseur, cette volonté doit être centrée sur les objectifs, les stratégies et autres mécanismes pour la promotion du développement socio-économique et industriel et les formations technique et professionnelle.

Ainsi, afin de favoriser l'entrepreneuriat et l'amorce de l'industrialisation, l'apport de la communauté internationale, des ONGs, de tous les acteurs du développement est nécessaire pour l'amélioration et le développement de formation technique et professionnelle, d'équipements, de la formation des formateurs. C'est par rapport à cet apport que son Excellence Paul Biya, Président du Cameroun, clama haut et fort que « nous aurons maîtrisés la technologie le jour où nos ingénieurs seront en mesure de fabriquer les pièces et de monter les usines dont notre pays aura besoin. La coopération scientifique et technique internationale prendra alors sa véritable dimension universelle ».

La santé

L'état sanitaire d'une population n'est pas sans conséquence sur l'efficacité productive. Il est un élément constitutif du capital humain et est à la fois un résultat et un facteur contributif du processus du développement. La santé présente donc des retombées très positives pour le rythme d'accroissement du Produits intérieur. M. Audibert et J. Mathonnat suggèrent l'existence d'une influence statistique positive entre les variables de capital humain sur l'efficacité technique des producteurs, notamment celle de la santé. L'analyse de la relation entre santé et ouverture, M. Audibert, J. Mathonnat et T. J. Chen (2002), montre une relation positive entre le niveau de la croissance du PIB et l'ouverture économique. Ils montrent également que la croissance des activités économiques n'a pas été indépendante de l'ouverture commerciale et que ces influences combinées ont influé très positivement sur l'évolution du taux de mortalité infantile.

La santé devra être donc une des priorités de l'action publique dans le cadre de développement. Elle permet un maintien des capacités de vie dans le temps et conduit à une plus grande productivité. L'investissement en capital humain permet à la nation de « monter les échelons de l'échelle des avantages comparatifs », et d'accéder à des productions de meilleure qualité et a priori plus avantageuses pour le développement. Afin de garantir la croissance, la puissance publique doit prendre des mesures suivantes :

- l'amélioration de l'accessibilité aux soins de qualité pour la population notamment la plus vulnérable ;
- la mise en place de la stratégie de surveillance épidémiologique intégrée au niveau de tous les districts sanitaires et d'assurer le plaidoyer pour l'allocation des ressources pour la mise en œuvre du plan de préparation et de réponses aux épidémies ;
- un plaidoyer pour l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'éducation sexuelle et de prévention des grossesses précoces et des IST y compris le VIH/SIDA chez les adolescents ;
- renforcement des moyens de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose (TB) et le Paludisme ;
- l'éradication de la poliomyélite et la surveillance des paralysies flasques aiguës ;
- l'élimination des maladies comme la lèpre, le tétanos néonatal, la dracunculose, l'onchocercose et la trypanosomiase humaine africaine ;
- le renforcement de la lutte contre la maladie en vue de réduire la charge de morbidité et de mortalité due aux principales affections tant transmissibles que non transmissibles ;
- la recherche sur les interrelations entre développement et santé ;
- l'élaboration d'une stratégie nationale d'information, d'éducation et communication (IEC) pour la santé et faire le plaidoyer pour la mobilisation des ressources nécessaires à sa mise en œuvre ;
- création d'une caisse d'assurance villageoise ou urbaine de santé ;
- la mise en place d'un système efficace de contrôle de qualité de l'eau selon les normes de l'OMS.

Promotion de l'emploi et lutte contre la pauvreté

Des analyses faites à la suite d'une enquête sur « L'emploi et la réduction de la pauvreté » par Roger Yele et Mbaïkoa Léon en octobre 2004 auprès des promoteurs d'emploi, des organismes défenseurs des droits des travailleurs et

autres organisations non gouvernementales, ont montré que ces organes ont une mauvaise appréciation ou une vision sombre de l'emploi en Centrafrique, le tableau suivant donne une vue synoptique du niveau de satisfaction comparé des institutions promoteurs d'emploi.

Seule la fonction publique centrafricaine est satisfaite par le rôle que joue les autres institutions dans la promotion de l'emploi. Le reste a une vision médiocre ou une mauvaise appréciation des autres structures de promotion de l'emploi en Centrafrique.

Tableau 28 : Niveau de satisfaction comparé des institutions intervenant dans la promotion de l'emploi

	Fonction publique	ACFPE	OCSS	UNPC	CMCA	SYNDIC	SYNDIC +Patron
Fonction publique	1	1	1	1	1	1	1
ACFPE	0	1	1	0	0	0	0
OCSS	0	0	0	1		0	1
			1			1	
UNPC	0	0	0	0	0	0	0
CMCA	0	0	0	0	1	0	0
SYNDIC	0	0	0	0		1	1
							0
HPH	0	0	0		1	0	0
CEDIFOD	0	0	0	0		0	
		1		1		1	

Source : Roger Yele et Mbaïkoa Léon (2004).

À la question : « Selon vous, quel genre d'emploi jugez-vous plus efficace pour la réduction de la pauvreté ». Ils disent que pour relancer l'emploi en Centrafrique et combattre la pauvreté, les activités suivantes doivent être promues :

- l'emploi individuel agropastoral, les emplois relevant des entreprises individuelles ; l'auto emploi du secteur informel ; encourager et réorganiser le secteur informel ; conception des micro-projets en faveur des désœuvrés
- l'emploi de masse, dans les petits métiers, les grands chantiers, les travaux à haute intensité de main-d'œuvre ;
- les emplois générateurs de revenus de base régulière ;
- actuellement promouvoir les métiers agricoles, pastoraux, de transformation et de commercialisation sont à primer ;
- la révision du système fiscal pour être attractif, l'implantation des industries ;

- les emplois qualifiés et spécialisés, les emplois dans les secteurs secondaires et tertiaires ou secteur primaire de transformation qui crée de la valeur ajoutée.

Le développement des infrastructures économiques

La Centrafrique immensément vaste et faiblement habitée, est dotée d'infrastructures très insuffisantes. Son enclavement a pour effet de renchérir les coûts des infrastructures. Par ailleurs, la pauvreté de la population restreint sa capacité à payer les services et donc à financer les infrastructures. Pour améliorer la compétitivité et amorcer une croissance durable, il s'avère essentiel pour la RCA de disposer d'infrastructures économiques performantes capables d'assurer l'offre des biens et services de bonne qualité, à quantité suffisante et à moindre coût. Il apparaît donc très important de développer une stratégie agressive en matière d'infrastructures économiques. Les politiques doivent mettre en place un NEPAD pour la RCA. Et de concert avec ces voisins où elle partage de longue frontière (Tchad, Soudan, République démocratique du Congo) d'initier des projets de désenclavement. Négocier un chemin de fer Cameroun ou Congo-Brazzaville, Centrafrique Soudan (Niala à plus de 280 km de Birao et Yubu au sud-ouest du Soudan) en accord avec la République du Tchad et la République démocratique du Congo. En fin de compte, l'amélioration des infrastructures économiques pourrait apporter des bénéfices très élevés et rapides en termes de croissance économique et de réduction de la pauvreté.

En conséquence, des stratégies sectorielles de transport devront être suivies pour améliorer les performances commerciales de la Centrafrique, car l'infrastructure est un déterminant fondamental des coûts de transport et des flux bilatéraux d'échange ; et aussi que l'Union économique a donc vocation à gérer ou créer des infrastructures collectives, orientées vers le développement conjoint des pays.

Les infrastructures de transport

Les infrastructures de transport présentent un intérêt particulier pour les décideurs, cela se justifie aisément sur la base des effets attendus à terme (faciliter les transactions donc la croissance économique) et leurs effets immédiats, en particulier sur l'emploi domestique (travaux dits « HIMO », « à haute intensité de main-d'œuvre » afin de réduire le chômage et lutter contre la pauvreté).

La création de routes, de ponts, de ports, etc. est justifiée sur le plan économique dans la mesure où ces infrastructures vont faciliter les relations commerciales entre différents centres économiques d'un même pays ou de pays différents : la création d'une autoroute par exemple a pour effet de multiplier les échanges entre les villes situées sur le trajet, au détriment des villes devenues périphériques.

La mise en place des travaux « à haute intensité de main-d'œuvre », a l'avantage de fournir des emplois (temporaires) aux chômeurs, et de susciter une demande induite de biens de consommation qui pourra à son tour permettre de créer un marché pour les produits locaux. Cet « amorçage de la pompe » pourra conduire à une croissance économique auto-entretenu, tant que les dépenses d'investissement seront reconduites de période en période. Il s'agit des travaux de construction de routes ou de pistes, d'enlèvement des ordures ménagères, etc.

Le transport routier

Une circulation plus facile des biens, des hommes, des idées, conduit en effet à une augmentation plus que proportionnelle des échanges et à une densification des réseaux : la création d'une route bitumée élargit le marché potentiel des producteurs locaux et leur permet d'étendre l'échelle de leurs activités, voire de passer d'une production auto-consommée à une production destinée à la vente. En retour, les revenus tirés de ces vente peuvent permettre aux producteurs disposant désormais d'un pouvoir d'achat monétaire, de constituer un marché pour les artisans et producteurs locaux de biens et de services. Ainsi pour améliorer le transport routier, des mesures suivantes doivent être prises par les gouvernants, il s'agit de :

- réduire la fiscalité et de supprimer les distorsions tarifaires ;
- réduire les obstacles qui entravent la libre circulation que sont les barrières de contrôle (police, gendarmerie, militaire, douane, eau et forêt) ;
- de mettre en place un NEPAD spécial pour la Centrafrique et les pays limitrophes (surtout République démocratique du Congo, Soudan et Tchad) ;
- de faire renaître le projet Trans-Africain des routes Mombassa (Kenya) Lagos (Nigeria).

Le transport ferroviaire

La création d'un réseau ferroviaire en Centrafrique doit se faire en concert avec les pays comme la République démocratique du Congo, le Tchad et le Soudan. Les chemins de fer africains, souvent décriés, ont peut-être ici encore un rôle à jouer, malgré leur coût d'installation et de fonctionnement, car ils peuvent constituer l'équivalent d'une artère venant irriguer les régions les plus éloignées. Car les effets sociaux peuvent conduire à maintenir un tel investissement malgré les calculs de rentabilité immédiate.

Il s'agit d'initier un chemin de fer Cameroun et/ou Congo-Brazzaville, Centrafrique Soudan devant desservir les villes soudanaises Niala au nord-est (à plus de 280 km de Birao) et Yubu au sud-ouest du Soudan en accord avec la République du Tchad et la République démocratique du Congo.

Les transports aérien et maritime

Pour ces types de transport, les mesures à prendre par les décideurs sont d'ordre fiscal. Le constat est que le coût du fret en RCA par rapport aux pays limitrophes est très élevé. Ceci s'explique par une taxation anormale. De ce fait, les gouvernements doivent réduire les multiples taxes et les alléger afin d'augmenter le volume de transport aérien, parce trop de taxes tuent les taxes et tuent ou rendent souterrain en conséquence l'activité économique ; ils doivent également augmenter la capacité de stockage des produits pétroliers pour faciliter aux gros porteurs d'atterrir en Centrafrique. Ils doivent également sur le plan maritime, réaménager les anciennes voies fluviales telles que la Lobaye et la Sangha et draguer le fleuve Oubangui sur l'axe Bangui Brazzaville.

Les infrastructures de télécommunication

Les télécommunications permettent de mettre en relation des agents éloignés, parfois plus facilement que des agents proches,⁵ conduisant à une forme particulière de globalisation. C'est un secteur où la technologie évolue tous les jours. Il n'existe pas d'infrastructure de télécommunication à l'intérieur de la Centrafrique. L'offre et la qualité des services de télécommunication ou d'électricité sont génératrices de gain de productivité, d'amélioration de l'efficacité technique et de changement technologique. Pour pouvoir désenclaver l'intérieur, les politiques doivent mener une stratégie judicieuse d'ouverture du marché pour permettre à d'autres acteurs économiques d'y intervenir, de ce fait, les stratégies suivantes doivent être appliquées :

- encouragement des opérateurs économiques extérieurs à injecter sur le marché des services qui puissent concurrencer directement les locaux ;
- création des « call-box » et des cybercafés villageois et urbains ;
- organisation d'un cadre réglementaire incitatif pour la mobilisation de ressources privées afin d'intensifier l'investissement dans l'infrastructure de télécommunication.

Infrastructures d'utilité publique

Elles sont composées de réseau d'adduction d'eau, d'égouts, ramassage et traitement des déchets, de fourniture d'électricité, etc. Les actions prioritaires proposées correspondent pour chaque composante à un ou plusieurs critères suivants : coût limité, impact immédiat, visibilité, effet sur la santé, création d'activité sur le plan local. Ces actions doivent se focaliser sur :

- la réhabilitation et l'entretien du réseau de drainage des eaux pluviales des grandes villes de la RCA ;
- la collecte et traitement des ordures ménagères ;

- la promotion de technologies appropriées pour la gestion des eaux usées ;
- la réorganisation du domaine foncier et du cadastre ;
- la restructuration et la planification du domaine public ;
- les opérations de restructuration de quartiers et d'habitations spontanés ;
- la meilleure conservation et un développement harmonieux des ressources énergétiques ;
- la promotion à moindre coût l'approvisionnement énergétique tant en milieu urbain qu'en milieu rural (électricité, eau, produits pétroliers, gaz) ;
- la diversification de la gamme des combustibles domestiques ;
- la promotion de l'énergie solaire, hydroélectrique et éolienne ;
- la création d'un deuxième et troisième points de stockage des hydrocarbures ;
- la rationalisation de l'exploitation, la conservation et la valorisation des formations naturelles pour préserver l'environnement ;
- le développement et la promotion des sources d'énergie renouvelable à technologie avancée (énergie solaire pour l'éclairage des voies publiques, des hôtels) ;
- la promotion de l'habitat.

Infrastructures de services : équipements éducatifs, de santé, sociaux

Ces types d'infrastructures ont pour fonction de renforcer la capacité des jeunes tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Des actions vigoureuses devant être menées par les gouvernants et les élites locales afin de pouvoir développer celles-ci. Elles sont également nécessaires pour améliorer la qualité de l'enseignement, de la santé, de la vie culturelle ou sociale d'une nation.

L'information économique

Un peuple informé est un peuple aguerré et qui est aux aguets de nouvelles opportunités. C'est ainsi que le développement d'une culture de l'information civile couplée à la culture de l'information technologique et économique constitue un atout majeur pour disposer de plus d'information sur les activités économiques et sociales. La stratégie à mettre au point consiste à faciliter l'accès d'information économique à l'ensemble des agents économiques tant producteurs que consommateurs en passant par les intermédiaires, au niveau national et international, ces stratégies concernent :

- la création d'une journée porte ouverte dans toutes les ambassades de la RCA à l'étranger ;

- la mise en place d'un central d'information pouvant recueillir toutes les informations économiques à l'intérieur permettant aux opérateurs de connaître rapidement la disponibilité des produits à acheter ou à vendre ;
- la libéralisation des voies d'accès et diffusion ;
- le renforcement des capacités locales de génération, de gestion, de diffusion de l'information économique.

Le régionalisme ouvert ou l'effet de voisinage

On l'a vu à de nombreuses reprises que la République Centrafricaine est en mauvaise posture sur le plan des échanges internationaux ; pays enclavé et sous équipé, il est en situation de concurrence défavorable vis à vis de ces principaux concurrents. Pour pouvoir briser le cercle vicieux de la pauvreté, l'économie centrafricaine doit s'ouvrir vers l'extérieur. L'enclavement doit pousser les décideurs à rechercher des voies de sortie grâce à l'effet de bon voisinage et de l'ouverture à l'extérieur. Par le commerce extérieur, l'intégration à l'économie mondiale est donc une source d'amélioration du fonctionnement du marché intérieur tout en agissant positivement sur la croissance. Cette mondialisation de l'économie centrafricaine passe par la transformation progressive des structures institutionnelles et de changement de l'état d'esprit. Car la mondialisation peut être bénéfique à la Centrafrique, elle peut la mettre à profit en cherchant de nouveaux marchés d'exportation et en s'ouvrant à l'investissement étranger. Pour que la mondialisation soit une force bénéfique pour la RCA, Stiglitz (2002), le pays doit prendre lui-même son destin en main. Cette stratégie d'ouverture peut atteindre ses limites sans une stratégie globale judicieuse de bon voisinage et d'ouverture.⁶

La stratégie d'ouverture à sens unique et à élargissement limité, qui consiste à s'engager dans une intégration économique régionale en érigeant des barrières tarifaires élevées entre la région et le reste du monde est une mauvaise stratégie parce qu'elle condamne les petits pays à végéter dans la pauvreté et l'inefficacité. Une telle stratégie est désavantageuse pour les petits pays comme la Centrafrique qui devient une chasse gardée pour le grand voisin, la RCA ne pourra jamais bénéficier de meilleurs prix ou produits par rapport au reste du monde.

La meilleure stratégie pour la Centrafrique est celle qui permet d'enclencher le cercle vertueux de la croissance, c'est-à-dire une stratégie où tous les pays sortent gagnants : l'ouverture pays où chaque pays pratique une politique unilatérale d'open-door. C'est une intégration économique régionale accompagnée d'une plus grande ouverture vers le reste du monde (régionalisme ouvert) : elle permet aux pays les mieux dotés de la zone de se tourner vers la conquête du marché mondial, tout en étant des tremplins pour les petits pays (car dans le processus de production, les petits pays seront les principales sources d'approvisionnement en intrants et en main-d'œuvre bon marché). L'enchaînement de ce

type de processus d'ouverture a un effet multiplicateur, il permet d'accroître la compétitivité tout en accélérant la croissance à travers la demande et les revenus générés.

Pour cela, il est important pour la Centrafrique, la CEMAC, la CEEAC de virer vers le sens d'une plus grande ouverture (zone de libre échange) ou de s'engager dans des accords multilatéraux globaux. James de MELO, O. Cadot et M. Olarreaga (2001) suggèrent qu'en terme de bien-être, la zone de libre échange est meilleure que l'union douanière. Dans ce système de libre échange, pour combler les avantages perdus par un membre de la zone, un mécanisme de compensation financière interne à la zone devrait être institué. En permettant le dédommagement par les gagnants de ceux qui ont à perdre à travers l'accomplissement de ce processus de déprotection, cette forme institutionnelle régionale s'avère compatible avec la baisse générale des droits de douane et la progression vers le libre échange multilatéral.

Ainsi une bien meilleure stratégie pour l'ensemble consiste en des libéralisations conjointes qui permettraient aux multinationales, plutôt qu'aux États, de développer des capacités optimales de production pour toute une région plutôt que pour chaque pays pris individuellement.⁷ Pour réussir une telle intégration économique régionale tout en visant le marché mondial, la Centrafrique doit être un État efficace, avec un gouvernement démocratique, un pouvoir judiciaire fort et indépendant, ouvert, transparent, affranchi de la corruption qui a tué l'efficacité tant dans le secteur public que dans le secteur privé. C'est en observant ces règles de jeu (telles que la promotion de l'efficacité par un comportement de déréglementation et de promotion d'institutions efficaces) qui amènera la Centrafrique à identifier les secteurs d'activités où se révéleront ses avantages comparatifs et leur impact potentiel sur le développement des exportations.

La bonne gouvernance⁸ économique

La bonne gouvernance économique est la capacité et la volonté d'un gouvernement à lubrifier les axes ou les canaux de transmission de la croissance afin d'engendrer un développement durable ou un mieux être sans entorse. Pour cela, il apparaît indispensable pour les gouvernants de prendre des mesures pouvant permettre de soulager l'économie, il s'agit de :

- créer les infrastructures institutionnelles ;
- attirer un très vaste soutien démocratique aux réformes institutionnelles ;
- mettre en place un système judiciaire capable de faire respecter les contrats et de régler équitablement les contentieux ;
- faire un plaidoyer pour la création des banques concrètes qui peuvent financer les activités de long terme ;

- contribuer à soutenir le type d'institutions sur lesquelles reposent les démocraties par la mise en place des groupes de réflexion, la création d'espace de débat public, de l'aide aux médias indépendants, l'éducation d'une génération nouvelle ;
- créer un climat propice de concurrence ;
- mettre en place des filets de sécurité ;
- simplifier les procédures douanières, créer un guichet unique, uniformiser et réduire les taux de taxation ;
- créer un guichet unique pour la création d'entreprise ;
- pratiquer dans l'administration une politique salariale compétitive afin de réduire les tentatives de corruption ;
- obliger les gouvernants à rendre compte des conséquences de leurs décisions ;
- titriser les arriérés de salaire sous forme de titre négociable à long terme payable quand l'économie aura entamé une phase ascendante de la croissance ;
- arrêter la clochardisation des fonctionnaires en payant leurs salaires à terme échu.

Les finances publiques et le développement

Le rôle de l'État, notamment par le canal du budget, est au cœur du processus de développement de l'économie. La dépense budgétaire contribue de manière cruciale à la dynamique de croissance. Cette politique de la dépense publique tend à se recentrer sur des objectifs de réduction de la pauvreté à travers une augmentation des budgets dédiés aux biens publics sociaux de base. Face aux contraintes budgétaires et aux difficultés de remboursement des dettes tant internationales que nationales, l'État doit œuvrer dans le sens de l'allègement de la charge de la dette en adoptant l'initiative Pays pauvre très endetté (PPTE) ou de son annulation. L'allègement de la dette pourrait favoriser une augmentation des dépenses publiques sociales.

Toutefois, la réalisation de ces dépenses sociales par le biais du budget national entraîne un besoin de financement élevé, qui peut être en partie couvert par des ressources extérieures. La mobilisation de ces dernières créer une situation d'endettement public insupportable, soit une dépendance excessive envers l'aide extérieure. En raison des difficultés à mobiliser les composantes fiscales neutres suite à des distorsions fiscales associées au poids de l'histoire, de la nature de spécialisations du pays et à la faiblesse des administrations qui ont assis leur fiscalité sur des perceptions de droits de porte, il s'avère intéressant pour l'Etat de trouver de nouvelles politiques fiscales pour inciter les contribuables à participer aux financement du développement. De plus la fiscalité de porte constitue

un handicap important pour les performances et le développement des activités économiques, parce qu'elle est centrée sur les importations et les exportations de matières premières. Araujo Bonjean et G. Chambas proposent un système de prélèvement sur l'agriculture qui soit cohérent et neutre, le plus possible fondé sur la capacité contributive des paysans.⁹ L'État doit donc privilégier un impôt sur le revenu prélevé à l'exportation et complété par une taxe foncière.

À quel saint se vouer : à plus de marché et/ou moins d'État ?

Pour échapper au piège du sous-développement, la République centrafricaine a l'obligation d'ouvrir son marché. Mais à quelles conditions ? Il est démontré par plusieurs littératures que l'ouverture ou l'intégration à l'économie mondiale (Thorbeck, Decaluwe) est une importante source d'amélioration du bien-être, du fonctionnement des marchés intérieurs et agit positivement sur la croissance. Mais cette libéralisation doit se faire par des méthodes assurant que les ressources ainsi évincées seraient redéployées dans des usages plus efficaces afin de maintenir la stabilité sociale.

La situation actuelle de la République centrafricaine peut être similaire à celle de la grande crise de 1930, où les partisans du libre marché affirmait que: « ne vous inquiétez pas, les marchés s'autorégulent. Laissons-leur le temps, et la prospérité reviendra ». John Maynard Keynes rétorqua que les marchés ne se corrigeaient pas tous seuls, en tout cas pas dans des délais pertinents puisqu'à long terme tout le monde serait mort. Pour résoudre cette crise, Keynes fit la recommandation suivante afin d'absorber le chômage pour qu'il ne se perpétue et d'éviter d'énormes pressions populaires, il fallait que l'État intervienne en stimulant directement la demande effective et le revenu du consommateur. Sur cette pertinente proposition de Keynes, Stiglitz (2002), dit que Keynes a été cloué au pilori et traité de socialiste, d'ennemi de marché. Alors que le remède de Keynes avait réussi. Selon le même auteur, « depuis la Seconde Guerre mondiale, des pays comme les États-Unis, en suivant les prescriptions keynésiennes, ont connu des récessions moins nombreuses et plus courtes, et des périodes d'expansion plus longues ». Il suggère que dans le cas des pays sous développés qu'on mette en place une politique pragmatique capable de créer des emplois stables et que les grandes puissances doivent venir en aide aux victimes de la mondialisation. Rostow, Stiglitz et Jacques Chirac le Président français, tous plaident pour que les pays développés viennent en aide aux pays les moins avancés afin qu'ils puissent éviter à ceux-ci de tomber dans la trappe du sous-développement. De même, Georges Soros a montré que l'aide fournie par un individu isolé peut compter. Il est certain que les efforts concertés de l'Occident, s'ils étaient bien orientés, pourraient compter encore plus.

Pour juger de l'intervention ou non de l'État dans l'économie, W. Rostow (1981) rétorque que « depuis la joute qui opposa Hamilton à Jefferson, il y a toujours eu, et il reste des raisons légitimes de discuter du bien fondé de

l'intervention des pouvoirs publics dans l'économie, sous une forme ou une autre... Mais je crois que nous avons eu raison de construire notre société sur une association des secteurs public et privé ; et je crois que nous serions bien inspirés d'écarter la notion d'un choix radical entre le secteur public et privé, d'accepter le verdict de notre histoire ». Il infirme là que par le passé les États-Unis ont assuré leur développement par une collaboration des secteurs public et privé trop subtile et complexe pour qu'on puisse la décrire, un genre de collaboration qui figure rarement dans « les manuels économiques ou politiques ». J. Stiglitz (2002) lui emboîte le pas en déclarant que « l'idéologie du libre marché doit céder la place à des analyses fondées sur la science économique, qui a une vision plus équilibrée du rôle de l'Etat parce qu'elle a conscience à la fois de ses échecs et de ceux du marché ».

Notes

1. Pour Jean-Baptiste Say (1828-1829), l'entrepreneur héros est celui doué de qualités lui permettant d'échapper aux errements ou aux manques des débouchés parce que le pays manque de numéraire : « Outre la connaissance de son art, il lui faut du jugement, de la constance, une certaine connaissance des hommes (...) Il faut avoir la tête capable de calcul (...) Enfin le métier d'entrepreneur veut qu'on ait de l'invention ... Celui qui se voue à la carrière industrielle, et surtout qui veut former une entreprise manufacturière, eût, avant toute autre qualité un jugement sain ... Le jugement naît principalement de la connaissance que l'on a de la nature de l'homme et des choses ».
2. Stiglitz, J. E., Prix Nobel d'Économie, 2002, *La grande désillusion*, Paris, Éd. Fayard.
3. Dans son discours aux élus de la nation centrafricaine, Son excellence, Monsieur Jean-Pierre Esmieu, Chef de Mission de l'Union européenne rétorqua que : « une main d'œuvre qualifiée et en bonne santé est un investissement pour l'avenir, aussi bien en matière de productivité que de développement durable », *Journal le Citoyen*, no. 2231 du 09 août 2005.
4. Jean Baptiste Say (1828-1829) conçoit l'enseignement comme formation de capital et notamment le capital humain car les profits de l'entrepreneur en raison de la rareté de ses facultés, facultés qui seront rémunérées d'autant plus haut que le capital scolaire est plus élevé mais aussi de la nation.
5. Le « Web » permet des contacts à distance plus faciles qu'avec des personnes géographiquement proches, mais non « branchées » ; il y aura alors détournement de trafic au sens propre du mot ; ce détournement est subi depuis longtemps par les opérateurs africains, pénalisés par la mauvaise qualité et le coût des communications téléphoniques. L'explosion des « portables » ne résout qu'en partie le problème.
6. Easterly & Levine (1998) montrent que la prise en compte de l'effet de voisinage permet d'expliquer l'écart de performance entre l'Afrique et les autres pays, cet écart peut provenir de différentes sources :
 - (i) un effet d'imitation des politiques des pays voisins (soit de bonnes mesures qui maximisent la croissance, soit des mauvaises comme la poursuite de recherche de rente) ;

- (ii) un effet d'attraction (répulsion) des flux directs d'investissement étrangers vers des sous-régions, selon que les pays voisins ont connu des expériences fructueuses (infructueuses) en matière d'investissements étrangers ;
- (iii) un regain (déclin) du commerce international entre pays frontaliers ;
- (iv) d'autres externalités telles que l'existence (absence) d'opportunités de migrations, l'état des infrastructures qui s'améliorent (se détériorent) selon l'évolution de l'économie des pays frontaliers.

La simultanéité de ces effets de contagion crée un « effet multiplicateur ». Si un pays agit isolément, cela aura un faible effet sur la croissance du PIB de ses voisins. De ce fait, l'effet de retour de la croissance des voisins sur le PIB du pays considéré sera modéré. Par contre, si l'ensemble des pays voisins agit en concert, le pays bénéficie d'une part de l'effet de retour de ses politiques et d'autre part de l'effet bénéfique des politiques de ses voisins. L'effet de bonnes (mauvaises) politiques sera magnifié d'autant.

7. Banque mondiale, 2001, Burkina Faso, *Compétitivité et croissance économique: orientations, stratégies et croissance*.
8. Selon la revue *Problèmes économiques* no. 2.611-2.612, la bonne gouvernance implique que:
 1. la sécurité des citoyens soit assurée et que le respect de la loi soit garanti, notamment par l'indépendance des magistrats : c'est l'État de droit ;
 2. les organismes publics gèrent de façon efficace et équitable les dépenses publiques : c'est la bonne administration ;
 3. les dirigeants politiques rendent compte de leurs actions devant la population : c'est la responsabilité et l'imputabilité (accountability) ;
 4. l'information soit disponible et facilement accessible à tous les citoyens : c'est la transparence.
9. Cette technique nous l'avons énoncé dans le chapitre 12, qu'il est possible de prélever de la TVA, des impôts fonciers, etc., sur le revenu paysan.

